

## **Attestation de déplacement dérogatoire permanente Exploitant(e) agricole**

Je soussigné.....  
exploitant(e) agricole sur la commune de .....

N° de SIRET .....  
ou N° Pacage .....

certifie que mon déplacement est lié à un des motifs autorisés en application de l'**article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020** prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Ces déplacements entrent dans le cadre dérogatoire considérant qu'ils sont sans dérogation de distance et/ou durant les horaires du couvre feu (entre 19h et 6h), pour les motifs suivants :

- Déplacements entre le domicile et le lieu de l'activité professionnelle, y compris pour l'accès à l'ensemble du parcellaire de l'exploitation agricole
- Déplacements nécessaires pour le besoins de l'exploitation : achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, retrait de commandes, livraisons des produits,...

Ces activités ne pouvant être organisées en télétravail.

**Attestation permanente valable à compter du 03 avril 2021, pendant la durée d'application du décret sus-visé, et des restrictions de déplacements qui en découlent.**

Fait pour valoir ce que de droit,

Signature de l'exploitant(e)